

Circulation du virus West Nile dans les Alpes-Maritimes : protégez-vous des piqûres de moustiques.

Marseille, le 31 août 2018.

L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur informe qu'à ce jour, et depuis le 7 juillet 2018, onze personnes victimes de l'infection à virus West Nile ont été identifiées dans les Alpes-Maritimes. Une personne atteinte d'une forme neuro-invasive est toujours hospitalisée. Les autres personnes sont aujourd'hui guéries et en bonne santé.

Ces onze cas témoignent d'une circulation du virus West Nile dans le département des Alpes Maritimes. D'après le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), la circulation du virus West Nile est plus précoce et plus importante en 2018 que les années précédentes en Europe et dans les pays voisins, en particulier en Italie et en Grèce.

La circulation du virus West-Nile est actuellement suivie en France par un triple dispositif de surveillance chez les humains, les chevaux et les oiseaux.

Des investigations complémentaires sont actuellement menées par les autorités afin de documenter la circulation du virus dans les Alpes-Maritimes et sur le pourtour méditerranéen.

L'Agence régionale de santé appelle à la vigilance des professionnels de santé et des établissements de santé pour signaler tout nouveau cas suspect.

Des mesures supplémentaires de sécurisation des dons de sang et des prélèvements d'organes des habitants des Alpes-Maritimes ont temporairement été mises en œuvre par l'Etablissement français du sang (EFS) et l'Agence de biomédecine (ABM).

Qu'est-ce que la fièvre West Nile ?

La fièvre West Nile, également connue sous le nom de "maladie à virus du Nil Occidental" est une maladie virale, transmise par les moustiques (essentiellement du genre *Culex*) qui se contaminent exclusivement au contact d'oiseaux infectés qu'ils ont piqués pendant la période de virémie (virus présent dans le sang). Les hommes et les chevaux sont des « hôtes accidentels », ils ne peuvent pas transmettre à leur tour le virus, à la différence des autres arbovirus (dengue, chikungunya ou zika notamment).

Dans la plupart des cas, l'infection humaine à virus West Nile est asymptomatique, c'est-à-dire que le patient ne présente aucun symptôme. Dans certains cas, la maladie se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires) quelques fois accompagné d'une éruption cutanée. Plus rarement, elle peut provoquer des complications neurologiques graves.

Toute personne présentant ces symptômes doit consulter son médecin.

Comment se protéger ?

Chacun est appelé à se protéger contre les piqûres de moustiques, en appliquant les recommandations suivantes :

- lutter contre la prolifération des moustiques autour du domicile en éliminant les eaux stagnantes qui constituent des gîtes larvaires (ex. vider et ranger à l'abri les petits récipients, couvrir les réservoirs d'eau avec un tissu ou une moustiquaire...);
- porter des vêtements couvrants et amples, notamment en soirée, les moustiques de type *Culex* ayant principalement une activité nocturne ;
- utiliser des répulsifs, conseillés par votre pharmacien, sur les vêtements et sur les zones de peau découvertes ;
- pour les personnes sensibles (ex. nouveaux nés, femmes enceintes, personnes immunodéprimées), dormir sous une moustiquaire.

Plus d'informations

- Site de l'Agence régionale de santé : <https://www.paca.ars.sante.fr/surveillance-epidemiologique-de-la-fievre-virus-west-nile>
- Site du ministère des Solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/fievre-du-nil-occidental-ou-infection-par-le-virus-west-nile>
- Site de Santé publique France : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/West-Nile-Virus/Donnees-epidemiologiques>
- Site du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) : <https://ecdc.europa.eu/en/west-nile-fever/surveillance-and-disease-data/disease-data-ecdc>